

DIRECTION REGIONALE DU TRESOR
ALGER

N° 2527 DRT.A/24

25 SEPT 2024

=== APPEL A CANDIDATURE ===

En application des dispositions prises par l'Administration Centrale en matière de procédures de désignation de fonctionnaires pour occuper les postes supérieurs au sein des services appartenant au Trésor Public, la Direction Régionale du Trésor à Alger, lance un appel à candidature en vue de pourvoir les postes supérieurs de Trésoriers des Communes et des Etablissements Publics de Santé à Alger, ci après :

- Trésorerie de la Commune de Bab El Oued.
- Trésorerie de la Commune de Béni Messous.
- Trésorerie de la Commune de Baraki.
- Trésorerie de la Commune de Ben Aknoun.
- Trésorerie de la Commune de Bach Djarah.
- Trésorerie de la Commune d'El Biar.
- Trésorerie de la Commune d'El Magharia.
- Trésorerie de la Commune d'Ain Benian.
- Trésorerie de la Commune de Rouïba.
- Trésorerie de la Commune de Bouzareah.
- Trésorerie de la Commune de Cheraga.
- Trésorerie de la Commune de Staoueli.
- Trésorerie du CHU de Sidi M'Hamed.
- Trésorerie du CHU de Douéra.

I - Conditions générales exigées :

Peuvent postuler à l'un des postes, les fonctionnaires titulaires appartenant aux corps spécifiques de l'Administration du Trésor, de la Comptabilité et des assurances remplissant les conditions réglementaires fixées par le décret exécutif n° 06-326 du 18 septembre 2006, modifiant et complétant les dispositions du décret exécutif n° 92-118 du 14 mars 1992.

II - Dossier de candidature à formuler :

- Demande manuscrite de candidature revêtue de l'avis et appréciations du responsable hiérarchique ;
- Curriculum vitae.

III - Délais et lieu de dépôt des dossiers de candidature :

Les dossiers de candidature doivent être adressés sous le couvert de la voie hiérarchique à la Direction Régionale du Trésor à Alger, sise au 03 Bd, ZIROUT Youcef, ou bien par le bais du fax au n° 044 19 68 25, avant le 15 octobre 2024, comprenant les éléments sus cités.



Alger, le

مدير الجهوية للخزينة
[Signature]